

Région de Saint-Nazaire : proche de la raffinerie et de la voie ferrée, un projet de logements sociaux fait débat

Par [Coralie Durand](#) Publié le 21 Déc 20 à 18:39

Silene doit construire 16 logements sociaux à Donges, près de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). Mais le choix du terrain divise les élus du conseil municipal.



Le futur lotissement de logements sociaux proche de la raffinerie et de la future voie ferrée fait débat. (©Écho de la presqu'île)

La municipalité de **Donges**, près de **Saint-Nazaire** (Loire-Atlantique), souhaite vendre à Silene un terrain communal pour un coût de 7 100 €. L'objectif : construire sur cette superficie de 2 130 m² **seize logements locatifs sociaux**. Un projet approuvé par l'ensemble des élus mais **le choix du terrain divise**.

Du retard pour les logements sociaux

La commune souffre en effet d'un retard dans ce domaine et les nouvelles obligations contraignent la commune à afficher un taux non plus de 20 % de logements sociaux, mais bien 25 %. Des efforts

de création sont donc nécessaires, estime le maire François Chéneau. Et sur ce point, les autres groupes le rejoignent.

Un terrain en zone PPRT et proche de la voie ferrée

C'est le choix du terrain qui divise le conseil municipal. Il est en effet situé à l'angle des rues Jean-Jaurès et Pierre de Parscau du Plessis, en zone PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) et proche de la voie ferrée en cours de construction – ce qui pour les oppositions municipales, est synonyme de risques de nuisances.

« La zone est mal choisie, ce sera une fête des lumières toute l'année, une ambiance sonore permanente et une atmosphère olfactive lors des dysfonctionnements de l'industriel !, juge Mickaël Delalande. Saint-Nazaire se vante d'avoir des HLM avec vue sur mer, nous nous proposons vue sur raffinerie. Qui au sein de ce conseil serait ravi d'accéder à un logement dans cette zone ? Notre position est oui pour le projet de logement mais pas dans ce secteur ».

« Qui au sein de ce conseil serait ravi d'accéder à un logement dans cette zone ? »

Mickaël Delalande élu d'opposition à Donges

Pour Vincent Miault, « la commune aurait tout aussi bien pu vendre ce terrain pour la réalisation de logements individuels à des particuliers qui auraient été à même d'évaluer les risques et d'en supporter la responsabilité ». De son côté **Yvonnick Perrin** estime qu'il est aberrant d'exposer 16 familles à un cocktail de nuisances et de pollution ».

« Je ne vois pas trop la différence de nuisances et odeurs que l'on habite rue Pasteur ou ailleurs ».

François Chéneau maire de Donges

En réponse, le maire François Chéneau a défendu le choix du terrain. « Ce sont beaucoup de visions caricaturales : un merlon végétalisé protégera du bruit. Et je ne vois pas trop la différence de nuisances et odeurs que l'on habite rue Pasteur ou ailleurs ».

« Ne pas créer de nouveaux logements dans le périmètre de danger »

L'association dongeoise des zones à risques avait interpellé les élus avant le conseil municipal, leur demander de ne pas voter pour la délibération. Elle rappelait les incidents survenus depuis 2014 et les conséquences que pourrait avoir un accident ainsi que les nuisances sonores de la voie ferrée.

« Vouloir la mixité sociale ne signifie pas concentrer des logements locatifs sociaux sur un espace réduit. Les personnes à revenus modestes peuvent prétendre à de meilleures conditions de vie et ne pas être exposées aux nuisances sonores des trains, à celles de la raffinerie, aux vibrations, aux pollutions de l'air, aux risques d'explosion »

Puis considérait qu'il n'était pas logique de créer des habitations supplémentaires dans des zones à risques. « S'il est compliqué de déplacer de nombreux habitants qui se sont retrouvés dans le périmètre de danger, il est par contre beaucoup plus simple de ne pas en créer de nouveaux ».